



03 20 11 23 08- contact@alive-school.fr - www.alive-school.fr

CACES PEMP – R486 CAT B (anciennement R386 Types 1B-3B) **Préparation et examen pour le Certificat d’Aptitude de Conduite en Sécurité** **R386 Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes – Types 1B-3B**

Objectifs

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux plates-formes élévatrices mobiles de personnel conformément à l'article R4323-55 du Code du Travail.
- Pouvoir obtenir le CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) des PEMP, afin d'obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 2/12/98 et à la recommandation CNAM R 386.

Public concerné

Toutes personnes novices ou expérimentées amenées à conduire ou à surveiller une plate-forme élévatrice mobile de personnel.

Prérequis

- Aptitude médicale pour le travail sur PEMP.
- Pour la formation pratique et pour l'examen, le port des EPI est obligatoire. Prévoir les gants, les chaussures de sécurité, un casque avec jugulaire, un harnais de sécurité.
- Pour l'examen : fournir deux photos d'identité, une pièce d'identité, le numéro de sécurité sociale.

Effectif

6 participants

Durée

21 heures / 3 jours

Moyens Pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action sur leurs propres pratiques.

Encadrement

un formateur CACES qualifié un tuteur CACES agréé

Contenu de formation

Programme de la préparation

1 - Formation théorique

- Rôle du conducteur.
- Réglementation en vigueur.
- La recommandation R 386.
- Responsabilités du conducteur, rôle du personnel d'encadrement. - Plan de prévention.
- Qualification du personnel, aptitude médicale.
- Effectif nécessaire pour la mise en œuvre d'une PEMP
- Présentation des différentes catégories de PEMP
- Choix de la P.E.M.P.
- Règles d'utilisation, consignes de sécurité.
- Vérifications de la PEMP, les risques liés à la PEMP
- Les gestes de commandements.
- Les risques liés à l'environnement, à l'utilisation.
- Les sécurités, la conduite à tenir en cas d'accident.

2 - Formation pratique

- Prise de poste et fin de poste.
- Les vérifications à effectuer à chaque prise de service, familiarisation avec l'engin.
- Mise en station et précautions.
- Coordination des mouvements à partir de la plate-forme de travail.
- Travail réel sous surveillance avec difficultés croissantes. - Parcours balisés, marche avant et arrière.
- Utilisation du dispositif de secours et dépannage.

Programme de l'examen

1 - Pour le test théorique, le conducteur devra être capable de :

- Connaître les obligations du constructeur.
- Connaître les obligations des employeurs.
- Connaître les responsabilités du conducteur.
- Connaître la classification par catégorie de PEMP.
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP.
- Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et les inconvénients.
- Connaître les principaux risques : renversement, chute, heurt.
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer. - Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

2- Pour le test pratique, le conducteur devra être capable de réaliser :

- L'adéquation.
- Les vérifications.
- Les positionnements.
- Les manœuvres de conduite.
- Les manœuvres de secours...